COMMUNE DE LANRIVAIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 022-212201156-20260217-D2026_004-DE

Séance du 17 février 2026

Date de la convocation	**10/02/2026**	**Nombre de Conseillers en exercice**	**9**
Date d'affichage	**10/02/2026**	**Nombre de Conseillers présents**	**9**
		Nombre de Conseillers votants	**9**

L'an deux mil vingt-six, le 17 février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANRIVAIN, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe LE JONCOUR. Maire.

Présents :
Mr Philippe LE JONCOUR, Mme Fabienne PAMPANAY, Mr Alain JOANNOT, Mme Sylvie STEUNOU, Mme Zofia PINSON, Mme Anne LE GALL, Mr Bruno RAOULT, Mme Héléna MORVAN, Mr Denis CHÉLIN.

Absents excusés :
Absents :
Secrétaire de séance : Bruno RAOULT
Secrétaire de séance adjoint : Anne LE GALL

Délibération n° D2026-004

Acquisition d'un panier de basket

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité l'acquisition d'un panier de basket auprès de la société SDU de GUIDEL pour un montant de 2 384.00 € H.T. SOIT 2 860.80 € T.T.C.

Il sera livré et installé par la même société.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2026.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt à la Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le

Le secrétaire de séance,
Bruno RAOULT.



Le Maire ,
Philippe LE JONCOUR.